



MÉTAUX OSISKO A TERMINÉ LE PROGRAMME DE FORAGE D'HIVER À PINE POINT

Montréal – 26 avril 2018) Métaux Osisko (la « **Société** » ou « **Métaux Osisko** ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer que le programme de forage d'hiver (129 trous, 7 860 mètres) sur le projet Pine Point est terminé. Le programme de forage d'hiver était conçu pour définir des portions des gîtes historiques près de la surface qui ne sont pas accessibles en été. Les gîtes historiques dans le camp sont situés généralement entre 0 et 70 mètres de profondeur. L'objectif du programme de forage 2018 est de convertir des ressources historiques non classées de 50 millions de tonnes se trouvant près de la surface en des ressources indiquées conformes au Règlement 43-101 le plus rapidement possible. L'horizon stratigraphie favorable a jusqu'à 300 mètres d'épaisseur et offre un potentiel d'exploration en profondeur qui sera vérifié après le programme de forage visant la conversion des ressources historiques.

Les gîtes seront exploités par des méthodes d'extraction à ciel ouvert, si la définition de ressources et les études techniques à venir démontrent des paramètres économiques acceptables. Le programme de forage de 50 000 mètres qui est en cours en 2018 comprend approximativement 700 sondages (129 sondages terminés) répartis sur 20 kilomètres latéralement dans la partie centrale du camp minier de Pine Point (« CMPP »), à proximité des installations et de la route pavée. Il existe 100 kilomètres de chemins de halage sur le site reliant les gîtes dans la CMPP qui convergent vers le centre de la propriété, à une plateforme centrale qui comprend une sous-station électrique.

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a déclaré : « Nous sommes très heureux d'annoncer que le programme de forage d'hiver est terminé et nous allons continuer les forages dès que la période de dégel sera terminée. Les résultats d'analyse sont attendus dans les prochaines semaines. Au départ, nous avons ciblé les deux secteurs les plus proches de l'ancienne usine de traitement de Cominco, où graveront probablement les activités de la future mine ».

Le programme de forage d'hiver a été réalisé sur la zone East Mill (connu antérieurement sous le nom de secteur Cluster 1) et la zone Central (connu antérieurement sous le nom de secteur Cluster). La zone East Mill correspond à un couloir de 7,6 kilomètres de minéralisation de type tabulaire qui s'étend à l'est de la sous-station électrique, où se trouvait l'ancienne usine de traitement de Cominco. La zone Central correspond à un couloir de 5,0 kilomètres contenant des gîtes historiques qui est situé à 10 km à l'ouest de la sous-station. Le couloir minéralisé comprenant ces zones est nommé le « couloir Main » et s'étend vers l'est et vers l'ouest. Ce couloir est parallèle au « couloir North » et au « couloir South » qui renferment des minéralisations et des gîtes semblables. Ces trois couloirs contiennent à la fois des minéralisations de types tabulaires et prismatiques (voir ci-dessous). Dans tous les secteurs, les ressources historiques ont été forées et documentées de 1964 à 1987 par Cominco Ltd ([carte du camp minier de Pine Point](#)).

Personne qualifiée

Stan Clemmer est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué. Il est un géologue professionnel enregistré aux Territoires du Nord-Ouest et occupe le poste de géologue en chef de Pine Point Mining Limited.

À propos du projet Pine Point

Cominco Ltd a été le premier propriétaire de cette ancienne mine à ciel ouvert, où plus de 64 millions de tonnes à des teneurs de 7,0 % de zinc et de 3,1 % de plomb ont été extraites de 50 fosses entre 1964 et 1987. L'usine de traitement d'une capacité de 10 000 tonnes par jour a produit des concentrés de très grande qualité sur le marché, la production historique déclarée par Cominco Ltd s'élevant à ~9,9 milliards de livres de zinc et ~4,4 milliards de livres de plomb. En 2018, Métaux Osisko a entrepris un programme de forage de 50 000 mètres à Pine Point qui cible la minéralisation près de la surface, afin de convertir et d'accroître les gîtes historiques non exploités de Cominco selon les normes d'évaluation des ressources du Règlement 43-101. Ces travaux initiaux sont réalisés à proximité des installations existantes, incluant une sous-station électrique près du site de l'ancienne usine de traitement. Le site comprend également plus de 100 kilomètres de chemins de halage et est accessible par une route asphaltée qui mène à la ville de Hay River, située à 65 kilomètres à l'ouest, aussi nommée le « Hub of The North » puisqu'elle se trouve au début du chemin de fer vers Edmonton.

Géologiquement, l'importante minéralisation en sulfures de zinc et de plomb est encaissée dans une structure récifale dolomitisée de direction est-ouest. Il s'agit de minéralisation de remplacement ou de remplissage des vides, les sulfures prenant diverses formes lors de leur déposition; remplissage de vacuoles, sulfures colloformes et sulfures grossiers. À l'échelle du projet, les sulfures sont associés à deux types de gîtes : 1) tabulaire : minéralisation horizontale localement continue et 2) prismatique : pinacles presque verticaux avec une importante déposition de sulfures. Il est possible que les gîtes tabulaires représentent les voies de canalisation des fluides qui relient les corps prismatiques. Les deux types de gîtes sont abondants le long de trois couloirs parallèles nommés le couloir North, le couloir Main et le couloir South.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. Métaux Osisko a acquis une participation de 100 % dans le projet de Pine Point (plomb-zinc) dans le cadre de l'acquisition de Pine Point Mining Limited en février 2018. La Société a le contrôle deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp de Pine Point (« CMPP »), à l'étape du développement, situé dans les Territoires du Nord-Ouest et le camp minier de Bathurst (« CMB »), à l'étape de l'exploration avancée, situé dans le nord du Nouveau-Brunswick. La Société réalise actuellement des forages dans les deux camps (100 000 mètres au total), lesquels visent à accroître et à convertir les ressources des gîtes historiques, faisant en sorte que les cibles hautement prioritaires soient conformes au Règlement 43-101 et que les secteurs peu connus soient explorés au moyen de nouvelles techniques innovatrices en 3 D. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant 12 cibles d'exploration préliminaire pour le zinc dont l'avancement se fera de façon sélective. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs paires axés sur les métaux de base pour des opportunités. Redevances Aurifères Osisko ltée (TSX/NYSE : OR) et Minière Osisko inc. (TSX : OSK) sont des actionnaires importants de la Société.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction

Métaux Osisko

514 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs

Métaux Osisko

514 861-4441

Courriel : info@osiskometals.com

www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.